



BULLETIN D'ADHESION

valable du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2026
ASSOCIATION « Une yole pour Villefranche »

Je soussigné(e):
Adresse

Tél.

Email

Date de naissance / / (pour licence membre actif)

souhaite adhérer/renouveler mon adhésion à l'association « **Une yole pour Villefranche** »

☼ Membre actif à partir de 120 € (Comprend la licence à la FVA [15€])	☼ Membre actif (T. Réduit) à partir de 65 € (Comprend la licence à la FVA [15€])	☼ Membre bienfaiteur à partir de 40 €
---	--	--

Villefranche-sur-Mer, le :

Signature

Adresse de l'Association: Pavillon Beaudouin / Les voûtes de la Darse / 06230 Villefranche-sur-Mer

Réservé à la comptabilité :

Montant :	Mode :
-----------	--------

✂ -----

Chèque à établir à l'ordre de « **Une Yole pour Villefranche** » et à adresser, accompagné du bulletin ci-dessus à :
Association "Une Yole pour Villefranche"
Pavillon Beaudouin - Les voûtes de la Darse - 06230 Villefranche sur Mer

ADHESION à l'association « Une Yole pour Villefranche »

L'adhésion annuelle "Membre actif" donne la possibilité de naviguer en rade de Villefranche et à proximité toute l'année. Pour des expéditions plus lointaines, une participation aux frais peut être demandée.

L'adhésion est valable jusqu'au 31 décembre 2026 et inclut la licence fédérale d'assurance Fédération Voile Aviron (FVA).

Les cotisations à tarif réduit sont destinées aux yoleurs non imposables.

Sans licence FVA (annuelle ou temporaire) en cours de validité, les équipiers ne sont pas assurés et ne peuvent donc pas embarquer sur la yole sous quelque prétexte que ce soit.

Les membres bienfaiteurs apportent leur soutien à l'association, ont le droit de vote aux Assemblées Générales mais ne peuvent pas naviguer sur la yole car ils n'ont pas de licence.

L'adhésion à l'association implique l'engagement de se conformer aux statuts de l'association et de respecter les règles de la charte de la yole.

NB : L'adhésion à l'association implique d'accepter de voir publier ses photos sur le site <http://www.yolevillefranche.com/> et les pages dédiées des réseaux sociaux. Le refus doit être notifié par mail à l'adresse de l'association : yole.villefranche@gmail.com